



Case postale 112 1530 Payerne

Tél. 026 662 66 26 Greffe Municipalité
Fax 026 662 65 27 Greffe Municipalité

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 11 juin 2019

Rapport de la Commission de gestion de l'exercice 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission citée en référence a déposé son rapport au secrétariat de la Municipalité le 15 mai 2019 sans vœu ni remarque formulés.

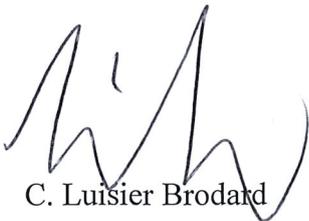
Dès lors, la Municipalité propose au Conseil communal de bien vouloir :

1. accepter, telle que présentée, la gestion de l'exercice 2018 de la Commune de Payerne ;
2. donner décharge à la Municipalité et aux services communaux intéressés pour la gestion durant l'exercice écoulé ;
3. donner décharge à la Commission de gestion.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

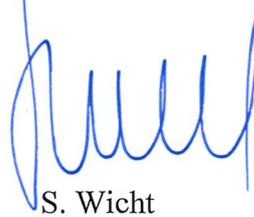
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :


C. Luisier Brodard



Le Secrétaire :


S. Wicht